

Avec le plomb ordinaire cette connoissance primitive est impénétrable, & l'on ne peut le savoir qu'après avoir employé la dernière pesée.

Le plomb laminé relevé après vingt & trente ans de pose, en le roulant, on le repose aussi facilement que la première fois & ce sans fracture. Il n'en est pas de même du plomb ordinaire: en le relevant dès la première année ou les suivantes, il se fend & se divise: pour le reposer il faut le refondre. Quelle augmentation de dépense & de déchet.

Il n'est pas aussi aisé de voler le plomb laminé que le plomb ordinaire. Celui-ci on le plie, on le replie deux ou trois fois sans bruit; il se casse, il se divise. Pour le plomb laminé, il ne suffit pas de le plier, de le replier nombre de fois, il faut à cet effet des instrumens tranchans à coups de marteau.

Tous ces faits sont constatés par les suffrages des Académiciens Ingénieurs, Architectes & Entrepreneurs de tous pays.

*Les Plombiers de Nancy* (est-il dit dans la Dissertation) peu contents de l'Etablissement du Laminoir, & pour éloigner le Public d'en connoître l'utilité & les bons effets, ont fait réimprimer une Critique anonime de ceux de Paris, dans laquelle ils avancent des faits hardis, sans appuy, sans avou, sans suffrages des personnes qui s'y trouvent citées, ni d'aucun Architecte célèbre, même sans approbation du Censeur pour l'impression. Aussi cette Critique n'a-t-elle rien opéré contre l'Etablissement des Laminoirs de Paris, de Roïen & de Nancy, qui fournissent de leurs plombs dans tous les pays étrangers, même au-delà des Mers.

Ce plomb laminé est de même prix que le plomb